

### **Projection ou flocage:**

- Isolation thermique d'un plancher ou d'une paroi
- Protection incendie de structures aussi diverses que des dalles de béton, des ossatures métalliques, des gaines ou conduits de ventilation, des bacs acier...
- Correction acoustique de locaux nécessitant une diminution des temps de réverbération par absorption (groupes électrogènes, piscines couvertes, salle de spectacles, auditorium, salles de sport, centre commerciaux, locaux industriels, chaufferies,...)
- Isolation acoustique
- Anti-condensation, permettant de par ses excellentes propriétés capillaires de réguler les problèmes de condensation

La technique consiste à appliquer mécaniquement par projection des matériaux isolants fibreux légers à l'aide de machine à projeter qui respectent la granulométrie et la masse volumique des produits. L'application se fait à l'eau après mise en place d'une couche d'accrochage type latex. L'aspect final peut être brut ou fini au moyen de rouleau et taloche. Les épaisseurs peuvent varier de 10 à 350 mm.

Les matériaux fibreux légers sont d'origine minérale : laine de roche avec liants inorganiques, hydrauliques et synthétiques, de couleur blanc cassé ou gris, imputrescibles et inattaquables par les rongeurs et les parasites, non combustibles MO.

Ils s'adaptent à toute forme de support et absorbent sans fissurer les dilatations.

Par exemple le **Sonophone** est un plâtre acoustique qui s'applique par projection sur bétons, plâtres ou surfaces métalliques. Le **Sonophone** a subi de nombreux tests d'absorption acoustique, mais également de résistance et de réaction au feu.

C'est un matériau à un seul composant mélangé en usine. Il suffit de lui rajouter de l'eau sur chantier, afin d'obtenir une pâte onctueuse et pompable.

Il est prescrit par les acousticiens et les architectes pour des salles de spectacle, amphithéâtres, salles de classes, églises, aéroports, bureaux, restaurants, etc...